



La Tour du Pin  
Enseignement agricole public

commerce • horticulture • animalerie

Objet :

Réf : OB/FR/JL

Dossier suivi par :

La Tour du Pin, le 30 juin 2021

Madame, Monsieur,

## **RENTÉE SCOLAIRE JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021**

**Term BAC PRO « Conduite Productions Horticoles »**  
**Term BAC PRO « Technicien Conseil Vente Univers de Jardin »**  
**Term BAC PRO « Technicien Conseil Vente en Animalerie »**

### **Comme suit :**

- 09h-10h : Accueil des élèves internes à l'internat et placement dans les chambres.
- 10h-12h : Prise en charge des élèves (et de leurs familles) par le professeur principal (distribution de carnet, emploi du temps, visite de l'établissement et de l'exploitation, réponses questions parents).
- 12h : Repas des demi-pensionnaires et des internes au restaurant scolaire.

**13h30-17h15 : Début des cours.**

---

**Lycée professionnel Horticole et Animalier**  
164 Allée Louis Clerget – 38110 LA TOUR DU PIN  
Siret : 193 818 192 00042

Tél : 04 74 83 20 70 - Courriel : [lpa.la-tour-du-pin@educagri.fr](mailto:lpa.la-tour-du-pin@educagri.fr) -- Site internet : [www.lyceehorticole.fr](http://www.lyceehorticole.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Les élèves devront avoir comme matériel obligatoire :**

- Pour tous les élèves :
  - 1 cadenas
  - 1 cahier de texte
  - matériel d'écriture
- Les fournitures scolaires seront demandées à la rentrée par chaque professeur, selon leurs exigences.

- Tous les élèves devront avoir obligatoirement leur carte « Pass'Région » le jour de la rentrée. Elle vous permettra, entre autre, l'accès à la restauration du lycée ainsi que l'obtention de multiples avantages. De plus, son renouvellement se fera par notre intermédiaire dès la rentrée.

- Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAPA et de 2<sup>nde</sup> Professionnelle (Productions Végétales, Conseil Vente en Animalerie et Conseil Vente en Jardinerie) : le matériel et équipement professionnels (chaussures, tenue de travail, greffoir, sécateur) seront achetés par l'établissement avec la bourse d'équipement attribuée par le Conseil Régional à l'établissement. **Merci de faire la demande de cette bourse lors que vous demanderez la carte « Pass' Région », mais de la cocher en faveur de l'établissement scolaire (le Lycée Horticole et Animalier de La Tour du Pin).**

- Pour tous les autres élèves qui ne bénéficient pas de cette bourse (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, CAPA 2 et 1<sup>ères</sup> Professionnelles et Terminale Bac Pro des filières Productions Horticoles, Conseil vente en Animalerie et Jardinerie), ce matériel devra être acheté par les familles, soit en passant commande au lycée à la rentrée (afin de bénéficier d'un tarif groupé), soit de manière individuelle. **L'équipement, entre autre en chaussures de sécurité et/ou Crocs, est OBLIGATOIRE.**

A cet effet, vous trouverez dans le dossier d'admission un coupon vous demandant de noter les mesures et/ou pointures de votre enfant afin que nous puissions préparer la commande groupée.

- Pour les internes :
  - 1 paire de draps (dessous / dessus ou housse de couette)
  - 1 couverture ou 1 couette
  - 1 oreiller et sa taie
  - 1 cadenas
  - 1 nécessaire de toilette

Vous trouverez ci-joint un calendrier prévisionnel des stages. Nous vous invitons dès maintenant à faire une démarche auprès de professionnels pour les stages de votre enfant. **Attention** ce calendrier pourra être amené à être modifié pour les classes de CAPA 2, 1<sup>ères</sup> et Terminales (compensation des stages non réalisés sur l'année 2019-2020).

Vous serez informés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre des dates de conseils de classe et des dates de réunions parents-professeurs.

Nous vous rappelons que vous devrez fournir la **totalité des pièces** du dossier d'inscription lors du dépôt.

Seule l'attestation d'assurance scolaire nous sera fournie au plus tard le jour de la rentrée. **En cas de non fourniture, aucun certificat de scolarité au nom de l'enfant ne sera délivré à la famille à la rentrée scolaire**

Vous souhaitant bonne réception, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

L Conseiller Principal d'Education,  
J. LEGRAND

